



Appel à Projet

« Carrières-sous-Poissy Terre de Jeux 2024 »

Préambule

Conformément à ses engagements, la municipalité mène une politique sportive inclusive, accessible à tous, convaincue de ses vertus éducatives et fédératives.

Les Jeux olympiques d'été de 2024, officiellement appelés les Jeux de la XXXIII^e olympiade de l'ère moderne, seront célébrés à Paris.

La Ville de Carrières-sous-Poissy a obtenu le label « Terre de jeux 2024 » en septembre 2020. Ce label est destiné à tous les territoires, qui souhaitent s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques, quels que soient leur taille ou leurs moyens, en développant ou soutenant des actions autour de 3 grandes thématiques :

- Une **célébration** ouverte, pour faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux ;
- Un **héritage** durable, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;
- Un **engagement** inédit, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux, dès maintenant, partout en France.

La Ville de Carrières-sous-Poissy souhaite développer ce label à travers la mise en place d'un appel à projet « Carrières-sous-Poissy - Terre de Jeux 2024 », avec l'ambition de faire vivre l'esprit des Jeux olympiques partout dans la Ville et de créer une marque profonde et durable pour le sport sur le territoire.

C'est donc dans le cadre de l'animation du label Terre de Jeux 2024 que la Ville de Carrières-sous-Poissy propose un appel à projet annuel intitulé « **Carrières-sous-Poissy - Terre de Jeux 2024** », afin de faire émerger des initiatives locales en matière d'activités physiques et sportives pour tous et permettant de porter haut les valeurs de l'olympisme.

Critères d'éligibilité

Cet appel à projet est ouvert à toutes les associations carriéroises.

Les projets proposés devront se dérouler sur le territoire de Carrières-sous-Poissy.

Les projets doivent être déposés au cabinet du Maire, avant le 31 décembre de l'année civile en cours, à l'attention de M. le Maire, 1 Place Saint-Blaise, 78955 Carrières-sous-Poissy, ou par mail à l'adresse cabinet@carrieres-sous-poissy.fr.

Une association ne peut déposer qu'un seul projet par année au titre du présent dispositif.

Une fois le projet réalisé, l'association devra fournir dans les 2 mois à la Ville un bilan de son action, ainsi que des justificatifs comptables.

Sélection des projets

Les projets seront appréciés au regard des critères d'analyse suivants :

- **Contexte du territoire** : prise en compte des besoins/aspirations de la population, cibles, enjeux à long terme pour le territoire...
- **Population touchée** : accès au plus grand nombre, diversité des publics, accessibilité aux personnes en situation de handicap, multiplicité des lieux de déroulement des opérations...
- **Innovation** : caractère innovant du projet
- **Éco-responsabilité** : limitation des déchets, restauration locale et durable, utilisation de moyens de mobilité douce et durable, sensibilisation au développement durable...
- **Valorisation** : communication interne et externe sur les actions menées
- **Évaluation** : modalités de suivi, analyse quantitative et qualitative du projet et de son impact pour le territoire (pour éventuelle adaptation du projet). L'équité Femme/Homme et la représentativité des différentes disciplines sportives seront recherchés dans la sélection des projets.
- Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux projets se déroulant dans les quartiers politiques de la Ville.

Contacts à privilégier pour toute question relative à l'AAP « Terre de Jeux 2024 » :

Service de la vie associative

service.vieassociative@carrieres-sous-poissy.fr ou 01 34 01 19 24



Appel à Projet

« Carrières-sous-Poissy

Terre de Jeux 2024 »

Dossier de demande de subvention

À retourner
À l'attention de M. le Maire
Hôtel de Ville, 1 Place Saint-Blaise
78955 Carrières-sous-Poissy

Nom de la manifestation :

Date manifestation :

Lieu de la manifestation :

Nom de l'association organisatrice :

Siège social de l'association :

Discipline /activités:

Président :

Nom et coordonnées de la personne à contacter dans le cadre de l'instruction de la demande de subvention :

.....

Adresse mail :

Description synthétique de la manifestation :

.....

.....

Organisation d'une manifestation sportive

Niveau de la compétition :

Catégorie(s) d'âge(s) :

Public visé : Filles/Femmes Garçons/Hommes Mixte

L'accès est-il payant ? non oui, tarifs :

Montant du budget prévisionnel :€

Avez-vous sollicité des subventions d'organismes publics et/ou de collectivités territoriales ?

non oui (remplir partie ci-dessous)

Organismes	Montant sollicité	Montant obtenu
.....€€
.....€€

Montant de la subvention sollicitée auprès de Carrières-sous-Poissy :€

Documents à fournir :

- Courrier de demande de subvention
- Dossier de présentation de la manifestation en détaillant le ou les liens avec le label Terre de Jeux 2024
- Budget prévisionnel de la manifestation.

Partie réservée à la Ville de Carrières-sous-Poissy

Avis de la commission : non oui

Type d'acte : Décision Délibération

Date acte : / /

Date envoi courrier de réponse à l'association le : / /

Copie(s) transmise(s) pour info à :

Dossier clos le : / /